

5.00 crédits	30.0 h	Q2
--------------	--------	----

Enseignants	Cassiers Vincent ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Contexte pratique et procédural des contrats en propriété intellectuelle. - Incidence du droit européen (libre circulation des marchandises : l'épuisement du droit ; droit des pratiques restrictives de concurrence). - Négociation et aspects pratiques communs aux divers contrats relatifs à la propriété intellectuelle. - Les principaux contrats relatifs à la propriété intellectuelle : la recherche et le développement dans le cadre d'une coopération entre entreprises ou d'une sous-traitance « classique », cession des droits, concession de licence, contrats relatifs aux droits d'auteur et aux droits voisins, contrats en matière informatique (au sens large). - Importance de l'économie générale du contrat et de la portée pratique de certaines clauses. - Aspects internationaux de ces contrats et incidence d'autres disciplines juridiques.
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Compréhension des principes fondamentaux : À l'issue du cours, les étudiants seront capables de comprendre et d'expliquer les concepts fondamentaux du droit des contrats et leur application spécifique aux questions de propriété intellectuelle, y compris la gestion des droits d'auteur, brevets, marques et autres titres de propriété intellectuelle.</li> <li>2. Analyse critique des clauses contractuelles : Les étudiants seront capables d'analyser et d'évaluer les principales clauses contractuelles relatives à la propriété intellectuelle, telles que les clauses de licence, de cession, de confidentialité, ainsi que les aspects de protection et de respect des droits.</li> <li>3. Rédaction de contrats en matière de propriété intellectuelle : Les étudiants acquerront les compétences nécessaires pour rédiger des contrats en matière de propriété intellectuelle, en respectant les exigences juridiques et en anticipant les risques juridiques et commerciaux.</li> <li>4. Capacité à résoudre des conflits contractuels : Les étudiants seront en mesure d'identifier et de proposer des solutions juridiques face aux conflits liés à la propriété intellectuelle, tels que les litiges contractuels concernant les droits d'exploitation, la contrefaçon et les violations des clauses contractuelles.</li> <li>5. Application pratique et stratégique du droit des contrats : Les étudiants seront capables d'appliquer de manière stratégique les principes du droit des contrats dans le cadre de la gestion et de la valorisation de la propriété intellectuelle, en tenant compte des enjeux commerciaux et internationaux.</li> </ol>



<p>Autres infos</p>	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Compréhension des principes fondamentaux : À l'issue du cours, les étudiants seront capables de comprendre et d'expliquer les concepts fondamentaux du droit des contrats et leur application spécifique aux questions de propriété intellectuelle, y compris la gestion des droits d'auteur, brevets, marques et autres titres de propriété intellectuelle.</li> <li>2. Analyse critique des clauses contractuelles : Les étudiants seront capables d'analyser et d'évaluer les principales clauses contractuelles relatives à la propriété intellectuelle, telles que les clauses de licence, de cession, de confidentialité, ainsi que les aspects de protection et de respect des droits.</li> <li>3. Rédaction de contrats en matière de propriété intellectuelle : Les étudiants acquerront les compétences nécessaires pour rédiger des contrats en matière de propriété intellectuelle, en respectant les exigences juridiques et en anticipant les risques juridiques et commerciaux.</li> <li>4. Capacité à résoudre des conflits contractuels : Les étudiants seront en mesure d'identifier et de proposer des solutions juridiques face aux conflits liés à la propriété intellectuelle, tels que les litiges contractuels concernant les droits d'exploitation, la contrefaçon et les violations des clauses contractuelles.</li> <li>5. Application pratique et stratégique du droit des contrats : Les étudiants seront capables d'appliquer de manière stratégique les principes du droit des contrats dans le cadre de la gestion et de la valorisation de la propriété intellectuelle, en tenant compte des enjeux commerciaux et internationaux.</li> </ol>
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>BUDR</p>

**Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)**

--